Journal de la société statistique de Paris

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 20 (1879), p. 29-32

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1879__20__29_0

© Société de statistique de Paris, 1879, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (http://www.numdam.org/conditions). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.



Article numérisé dans le cadre du programme Numérisation de documents anciens mathématiques http://www.numdam.org/

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

Nº 2. — FÉVRIER 1879.

I.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 11 DÉCEMBRE 1878.

La séance est ouverte à quatre heures, sous la présidence de M. Lunier. Le procèse verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le président communique à la Société une demande faite par la Société de géographie, par l'intermédiaire de son secrétaire général, à l'effet d'obtenir l'échange de son Bulletin contre le Journal de la Société de statistique.

Cette demande est admise à l'unanimité, et M. Loua est invité à informer la Société de géographie de cette décision.

Sont lues ensuite une lettre de M. Boutin de Beauregard qui adresse sa démission de membre de la Société, et une lettre de M. Rapet, dans laquelle il s'excuse de ne pouvoir assister à la séance et participer aux élections.

M. le président annonce qu'il a reçu, sous pli cacheté, un certain nombre de bulletins de vote provenant de membres habitant la province ou l'étranger. MM. les membres proposés dans la séance dernière par le bureau pour remplir, en 1879, les fonctions de président, vice-président et de membre du conseil, et pour trois ans celles de secrétaire général et de trésorier, restent d'ailleurs les seuls proposés, aucune autre candidature ne s'étant produite dans les délais fixés par les statuts.

En conséquence, M. le président invite les membres présents à préparer leurs bulletins de vote dont le dépouillement sera fait à cinq heures, en même temps que celui des bulletins venus de la province ou de l'étranger.

M. le secrétaire général rappelle qu'il y a lieu de voter sur la candidature de MM. de Foville et Claudio-Jeannet, proposés comme membres de la Société à la précèdente séance.

A l'unanimité, MM. de Foville et Claudio-Jcannet sont élus membres de la Société.

M. Loua présente trois nouvelles demandes de candidatures, au nom de MM. Amelin (Alcide), publiciste; Laverrière, directeur de l'Écho agricole; Jude, chef de bureau à la Compagnie générale du gaz.

Conformément aux statuts, le vote sur ces candidatures est renvoyé à la séance de janvier.

M. le secrétaire général présente la candidature de M. Paul Leroy-Beaulieu, membre de l'Institut, directeur de l'Économiste français. M. Levasseur demande qu'à raison des titres exceptionnels de ce savant, le vote ait lieu sans désemparer.

En conséquence, M. Paul Leroy-Beaulieu est nommé par acclamation membre titulaire de la Société.

Il est ensuite donné lecture des ouvrages transmis à la bibliothèque depuis la dernière séance:

\ Carte graphique de l'instruction populaire en Europe, avec texte français et espagnol, présentée par M. DE SANTOS.

Annuaire du ministère des sinances, 1878.

Carte graphique de la production de la soie, par M. Morand. Mouvement de l'état civil, 1862-1876-1877.

Finances communales, 1877. L'Italie agraire et forestière, 1878.

L'instruction industrielle et professionnelle, 1878. Établissements de crédit (août-septembre-octobre 1878). Mouvement de l'état civil de Rome, 1875-1877.

Statistique du commerce et de l'industrie, 1870-1875. Hongrie. . . Résumé statistique.

BAVIÈRE. . . Mouvement de la population, 1863-1875.

WURTEMBERG. (Jahrbuch, 1877, Heft 1 und 2. Statistique de la mortalité, par le D' Elben.

GRÈCE. . . . L'Économos (novembre 1878).

PRUSSE . . | Statistique officielle (météorologie et hygiène), 1877. | Zeitschrift, Hest 1 und 2.

Norvege. . . Statistiques officielles (mines, population, caisses d'épargne), 1876-1877.

Allgemeine, etc., 1876.

Hollande . . Jaarbock staathuishindkund, 1877-1878.

CHILI... Statistique commerciale, 1877.

INDES BRITAN- | La section des Indes à l'Exposition (en français). NIQUES. . .

M. CHERVIN offre à la Société, de la part de M. de Coriolis, une étude sommaire sur la population coloniale de l'île Maurice. Il fait remarquer combien est relativement considérable la densité de cette population, et il montre que ce fait est principalement dû à l'immigration des coolies indiens ou chinois; il déplore d'ailleurs l'introduction de ces éléments aussi bien au point de vue de la moralité publique qu'au point de vue de la concurrence économique qu'ils font à l'élément indigène (1).

M. Levasseur partage, relativement à l'influence sur la morale publique, l'opinion de l'auteur, et verrait avec regret qu'on songeât à introduire en Algérie, par exemple, des immigrants asiatiques; mais il ajoute que la densité considérable de Maurice est le résultat de cette loi qui fait que les côtes en général, celles des îles en particulier, sont presque toujours de forts centres d'agglomération par suite des facilités que la mer offre aux échanges. Il rapproche de ce fait l'élévation de la population spécifique de la vallée du Nil, ainsi que des oasis du désert, qui sont, dans ces parages, les sculs points de réunion.

M. Bertillon fils développe une série de diagrammes relatifs à ce qu'il appelle la nuptialité réciproque des célibataires, des veuss et, pour certains pays, des divorcés, et à l'aide desquels il met en évidence ce fait qu'à tous les âges, les veufs se marient dans une proportion plus forte que les célibataires; les différences sont d'ailleurs beaucoup plus marquées dans le sexe masculin que dans l'autre sexe Quant aux

⁽¹⁾ Voir page 50, la reproduction in extenso du travail de M. de Coriolis.

divorcés, les mêmes diagrammes montrent qu'au-dessus de 30 ans ils se marient proportionnellement plus que les veufs eux-mêmes. Les faits qu'il vient de démontrer ont un caractère général et se retrouvent dans tous les pays qu'il a étudiés.

A cette occasion, M. Bertillon rappelle les travaux par lesquels son père a caractérisé la situation des veufs, au point de vue de la mortalité, de la criminalité, etc. L'état de veuvage constitue une situation anormale dont il est naturel qu'on cherche à sortir par un mariage subséquent.

M. LAFABRÈQUE ne s'étonne pas de la fréquence des mariages contractés par les veufs, surtout dans la classe ouvrière, ne fût-ce que par la nécessité où elle se voit d'élever les enfants issus du premier mariage.

M. Levasseur ajoute que les hommes ayant contracté un premier mariage se trouvaient dans les conditions physiques, dans les conditions locales et dans les conditions morales propres au mariage; ces conditions subsistent dans le veuvage; il y a donc déjà pour les veufs une sorte de sélection déjà faite qui en fait une catégorie de gens disposés à contracter mariage. A cette prédisposition s'ajoute souvent la nécessité d'élever une jeune famille ou d'avoir une collaboratrice pour les travaux de l'intérieur ou pour l'exercice d'une profession; il n'est donc pas étonnant que parmi les veufs et veuves, et surtout parmi les veufs, les mariages soient proportionnellement plus fréquents que parmi les célibataires.

M. Loua se rallie aux observations présentées par MM. Lafabrègue et Levasseur. Pour lui, les veufs constituent une population mariable par excellence, tandis que dans la classe des célibataires il faut retrancher de la population mariable un grand nombre de catégories, telles que les militaires sous les drapeaux, les religieux de tout ordre, etc.

Il rappelle, à ce sujet, que sous le titre de chances respectives de mariage des célibataires et des veufs, un des volumes de la statistique de la France (mouvement de la population de 1862 à 1865) contient, en ce qui concerne la France, les rapports que M. Bertillon a traduits en diagrammes, et qu'on y a fait ressortir les mêmes faits. Il termine en priant M. Bertillon de vouloir bien lui adresser une note qui serait insérée dans le Bulletin.

M. le président entretient la Société des démarches qu'il a faites pour lui assurer le local où elle siège actuellement. Le prix fixé pour la location est de 500 fr., moyennant quoi la Société pourrait jouir de deux salles, faire au besoin des conférences et assurer l'installation de sa bibliothèque. Il demande, vu l'urgence, que pleins pouvoirs lui soient donnés pour traiter dans ces conditions.

Sur l'assurance donnée par le trésorier que les ressources de la Société sont suffisantes pour subvenir aux dépenses ouvertes par cette location, la Société autorise son président à signer la convention dont il s'agit.

Il est procédé, à cinq heures précises, au dépouillement du scrutin.

M. le président en proclame les résultats.

Sont nommés, pour l'exercice 1879:

Président. MM. le D' BERTILLON.

Vice-président... Motheré.

Membres du conseil. LAFABRÈGUE, DE MALARCE et WILSON.

Sont nommés pour trois ans:

Secrétaire général . . MM. Loua. Trésorier J. Robyns.

En conséquence, le bureau et le conseil se trouvent ainsi composés pour l'aunée 1879:

Président d'honneur	M. HIPPOLYTE PASSY (de l'Institut).
Présidents sortants	MM. Ernest Bertrand; Cl. Juglar; Léonce de Lavergne (de l'Institut), sénateur; E. Le- vasseur (de l'Institut); L. Lunier.
Président	D' BERTILLON.
Vice-présidents	D' VACHER, député de la Corrèze; D' Bourdin; Motheré, chef du bureau de la statistique municipale.
Secrétaire général	T. Loua, lauréat de l'Académie des sciences (prix Montyon de statistique 1876).
Trésorier	Jules Robyns.
Membres du conseil	Flechey, secrétaire-archiviste; Lemercier; Lefort; Lafabrègue; de Malarce et Wilson.

Il y aura lieu de procéder, en conseil, à la formation du comité de rédaction et de la commission des comptes. A cette occasion, le bureau et le conseil seront convoqués le mercredi 8 janvier prochain, immédiatement après la séance.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à six heures.